

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 19 | ABSENTS EXCUSÉS 04 | VOTANTS 22
OBJET : N° L23-05/42-06/FI SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LA TOURNEE »

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 24 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Josette DANIEL, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Jean-Pierre DORIAN, Séverine DECROCK, Gérard FERAUDET, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Jean-François LAMOTHE, Valérie LEVERNIER donne procuration à Jacques BREILLAT, Nicole CAMPANER donne procuration à Florence JOST, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Séverine DECROCK a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M le Maire propose d'attribuer la subvention suivante :

A l'association « La Tournée » : 500€

M le Maire précise que la subvention pour La Tournée participe au financement d'une opération de portes ouvertes des ateliers d'artistes plasticiens installés sur le territoire. Il indique que d'autres communes ont été sollicitées pour un financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, attribue la subvention indiquée ci-dessus.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal

Le 30 mai 2023
Le Maire,
Jacques BREILLAT



Accusé de réception en préfecture
033-213301088-20230530-L23054206FI-DE
Date de télétransmission : 02/06/2023
Date de réception préfecture : 02/06/2023